unicef | for every child

TERMES DE REFERENCE

Consultant d'appui technique pour le renforcement du système de collecte des données sur la protection de l'enfant dont dans l'action humanitaire

MODALITÉ DE CONTRAT	Consultance individuelle
LIEU D'AFFECTATION	Antananarivo-Basé au bureau
DUREE DU CONTRAT	6 Mois

Objet de la mission

Contexte et justification

Pour renforcer le Système de Protection de l'Enfant à Madagascar, des données statistiques collectées périodiquement, complètes, exhaustives et conformes aux normes internationales et/ou à la législation nationale sont indispensables pour suivre les résultats à tous les niveaux, renforcer les connaissances et compréhension globales du programme, améliorer la panification et évaluer l'adéquation des politiques.

Ces données doivent être intégrées à un système tatistique national, centralisées et accessibles pour améliorer la réactivité des acteurs face aux changements.

L'analyse situationnelle des systèmes de collecte de données relatifs à la protection de l'enfant à Madagascar menée au cours en 2024 a montré que la couverture, l'opérationnalisation, la gestion et le statut actuel des systèmes d'information des différentes institutions et acteurs impliqués dans la protection des enfants y compris dans l'action humanitaire sont inégaux et en déséquilibre. Des statistiques liées à la protection de l'enfant sont captées et remontées au niveau de plusieurs secteurs et entités disposant d'une couverture nationale. Néanmoins, ces données ne sont pas exploitées, analysées et partagées afin de ressortir une statistique nationale. Le mécanisme de partage faisait défaut dû à plusieurs contraintes dont l'absence d'outils à format standard et normalisés pour la collecte et le partage, l'inexistence de documents cadrant la gestion des données, les compétences des responsables, l'absence de structure bien identifiés pour la centralisation des informations au niveau central et les règlementations qui encadrent certaines entités. Ces données administratives ne sont pas ainsi centralisées au niveau d'une seule entité. A cela s'ajoute l'absence de système de contrôle qualité, sécurisation et protection des données.

Les données liées à la gestion de cas ainsi que les actions humanitaires ne sont pas captées et remontées par un seul système qui comptabilise en même temps les données de routine sur la protection de l'enfant. C'est pourquoi, depuis 2024, des efforts ont été déployés pour répondre à ces problématiques, barrières et goulots d'étranglements identifiés afin que les données puissent accompagner régulièrement les différents départements ministériels et le Comité National pour la Protection de l'Enfant dans l'action, la planification, la conception, l'analyses et à la prise de décision.
En particulier,

- Des outils de gestions de données standardisés et des outils de partage ont été élaborés et adoptés par le Comité National de Protection de l'Enfant et ses membres ainsi qu'au niveau du Groupe Sectoriel protection pour l'action humanitaire ;
- Des appuis techniques ont été fournis aux acteurs clefs de la protection de l'enfant au niveau central
- Des appuis techniques et des formations ont été fournis aux acteurs locaux de la protection de l'enfant dans les districts Amboasary et Ambovombe .

Compte tenu des progrès réalisés, le Ministere de la Population et des Solidarités souhaite recruter un ou une consultant.e national.e pour :

- Fournir des appuis techniques et des formations aux acteurs locaux de la protection de l'enfant dans les districts Vondrozo (Atsimo Atsinanana), Analamanga 1er arrondissement, Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo **Andrefana).**

- Appuyer techniquement le Comité national de protection de l'enfant pour réaliser et rédiger le premier rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant.

Objectif global:

L'objectif global de la consultation est de renforcer le système de collecte et d'analyse de données en matière de protection de l'enfant y compris dans l'action humanitaire au niveau central (partenaires, départements ministériels) et dans quatre districts (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), Analamanga 1er arrondissement et Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana) cibles pour que des données désagrégées, fiables et à jour sur les cas de violence envers les enfants, classées suivant la nomenclature ICVAC, soient disponibles. Cette consultation n'a pas pour objectif d'établir un système de gestion de cas, ni d'élaborer des outils de collecte d'information et de données personnelles sur des cas individuels. Cette consultation sur la collecte, la gestion et l'analyse de données statistiques dans le domaine de la protection de l'enfant.

Objectifs spécifiques :

Afin d'atteindre cet objectif global, les objectifs spécifiques consistent à :

1. Continuer d'appuyer techniquement le Comité National de la Protection de l'Enfant (CNPE) dans les différents processus visant à améliorer le partage de données statistiques et la production de statistique nationale, en tenant compte des lacunes issues de l'analyse situationnelle, dont l'élaboration d'un protocole de partage des données statistiques sur la base de définition commune, principalement fondée sur les standards internationaux (ICVAC) pour une compréhension commune de tous les intervenants et pour faciliter le plaidoyer lié à la nécessité de recueillir des statistiques multisectorielle, dont dans l'action humanitaire.

2. Accompagner techniquement les entités impliquées au niveau central et le CNPE dans le recueil et l'analyse des données annuelles ainsi dans la rédaction du premier rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant.

3. Renforcer les compétences nécessaires aux différents responsables de la gestion des informations, dont la production de rapports statistiques, dans le domaine de la protection de l'enfant au sein des différents acteurs en fonction des besoins, dont dans l'action humanitaire, au niveau central et dans les régions cibles (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), Analamanga 1er arrondissement et Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana).
4. Définir et appuyer les mesures à prendre au niveau district pour le renforcement du système de collecte de données, au niveau de 4 districts cibles (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), Analamanga 1er arrondissement et Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana) en ligne avec le Renforcement du Système de Protection de l'Enfant.

Méthodologie:

La consultation est prévue pour une durée de six (6) mois. Le/la consultant(e) sera basée à Antananarivo et effectuera des missions selon les besoins et demandes de la section protection de l'enfant. Il ou elle disposera d'un accès au bureau de l'UNICEF durant les jours ouvrés. Dans le cas où des ateliers doivent être organisés, les frais et l'organisation matérielle liés seront gérés et couverts par l'UNICEF, le/la consultant- sera responsable de préparer le contenu technique et le cas échéant de faciliter les ateliers. Les frais liés aux missions sur terrain (DSA, transports et autres frais de déplacement) sont couverts par l'UNICEF.

Champ d'application

Résultats attendus

A la fin de cette mission,

- Les membres, dont les techniciens, du Comité Nationale de la Protection de l'Enfant (CNPE) sont formés et mobilisés pour réaliser le premier rapport annuel statistiques sur la protection des l'enfants et utilisent les outils déjà conçus et adoptes, les documents de « Protocole » détaillant le mécanisme de partage, les Termes De Références et responsabilités de chaque acteur membre du comité et ceux au niveau des départements ministériels concernés sont validés et disponibles.

- Les documents et outils déjà développés pour orienter chaque entité dans le mécanisme de collecte et gestion des données statistiques (Canevas et outils d'analyses, manuel de gestion des données statistiques) sont utilisés.

- Les mesures de renforcement du système de collecte de données statistiques correspondant aux recommandations de l'évaluation de 2024 (concernant la coordination dans la gestion des informations, renforcement de compétences, besoins en matériels et équipements, outils de collecte et d'enregistrement, mécanisme de rapportage, gestion et analyse des données statistiques) sont mis en œuvre au niveau district pour le renforcement du système de collecte de données, au niveau de quatre districts cibles (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), Analamanga 1er arrondissement, Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana) en ligne avec le Renforcement du Système de Protection de l'Enfant.

Tâches principales	**Livrables/Produits attendus**	**Calendrier/Échéances**
Rapport de démarrage incluant les méthodologies, les différentes phases/étapes et chronogramme de formation, mission et remise des livrables	Rapport de démarrage incluant les méthodologies, les différentes phases/étapes et chronogramme de formation, mission et remise des livrables	15 Decembre 2026
Rapport des formations destinées aux acteurs dans quatre districts cibles (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), nalamanga 1er arrondissement, Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana) sur la base du Module préexistant (en Français et Malagasy, format Word, incluant les Présentation Power Points le cas échéant – Traduction au frais de l'UNICEF, révision aux frais de l'expert.e) – Avec Mission en region d'Atsimo Atsinanana (3jours) et d'Atsimo Andrefana (3jours)	Rapport des formations destinées aux acteurs dans quatre districts cibles (Vondrozo (Atsimo Atsinanana), nalamanga 1er arrondissement, Ankazobe (Analamanga), et Ampanihy (Atsimo Andrefana) sur la base du Module préexistant (en Français et Malagasy, format Word, incluant les Présentation Power Points le cas échéant – Traduction au frais de l'UNICEF, révision aux frais de l'expert.e)	31 Janvier 2027
Rapport de formation auprès des acteurs centraux a destination es agents nouvellement entres en fonction et appui a la reunion du sous comite collecte de donnees du CNPE	Rapport de formation auprès des acteurs centraux a destination des agents nouvellement entres en fonction et appui a la reunion du sous comite collecte de donnees du CNPE	28 Fevrier 2027

Projet de rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant pour l'année 2026	Projet de rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant pour l'année 2026	30 Avril 2027
Rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant pour l'année 2026	Rapport annuel statistique national et multisectoriel sur la protection de l'enfant pour l'année 2026	30 Mai 2027

Modalités de paiement :
Le paiement sera effectué sur la base de la soumission et de l'acceptation des livrables. L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout paiement dans le cas où les livrables soumis ne répondraient pas aux standards de qualité requis ou en cas de retard dans leur soumission imputable au/à la consultant(e).

Notes importantes :

- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultance ou d'une prestation individuelle ne sont pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de l'UNICEF. À ce titre, elles ne bénéficient pas des avantages prévus pour le personnel (notamment les congés et la couverture d'assurance médicale). Les conditions de service applicables sont régies par les dispositions de leur contrat ainsi que par les Conditions Générales applicables aux contrats de consultants et prestataires individuels. Les consultants et prestataires individuels sont responsables de la détermination et du paiement de leurs obligations fiscales et taxes éventuelles, conformément aux lois locales ou autres législations applicables.
- Le/la candidat(e) retenu(e) est seul(e) responsable de s'assurer que l'assurance maladie (et le visa, le cas échéant) nécessaires à l'exécution des prestations restent valides pendant toute la durée du contrat. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent également fournir une preuve de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (COVID-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), condition préalable à la prise de fonction. Cette exigence ne s'applique pas aux consultants travaillant entièrement à distance, qui ne sont pas appelés à travailler ou à se rendre dans les locaux de l'UNICEF, sur les sites de mise en œuvre des programmes, ni à interagir directement avec les communautés ou à effectuer des déplacements dans le cadre de leur mission.
- L'UNICEF met en place des aménagements raisonnables pour les consultants en situation de handicap. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance pour les déplacements en mission ou un accompagnement personnalisé. Les candidat(e)s sont encouragé(e)s à signaler toute situation de handicap lors de leur candidature afin de permettre la mise en place des mesures d'adaptation nécessaires pendant le processus de sélection et durant l'exécution de la mission.

QUALIFICATIONS / CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES / EXPÉRIENCE / COMPÉTENCES (TECHNIQUES/FONCTIONNELLES) / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

Minimum Qualifications required:Masters de sciences sociales, statistiques, informatique et gestion de l'information.

Years of Experience/ Knowledge/Expertise/Skills required:

Work Experience:

- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la collecte de données avec les autorités locales au niveau local et central
- Des expériences en matière d'élaboration de manuel et de conduite de formation
- Les connaissances avancées de la situation actuelle du mécanisme et système de collecte et gestion des données sur la protection de l'enfant dont l'action humanitaire à tous les niveaux (points de prestation, district, région et central) et au niveau de tous les acteurs et départements ministériels.

Language Requirements:

- Parle couramment le Malagasy et Français et bonne capacité de redaction.

Knowledge/Expertise/Skills:

- Maîtrise des outils informatiques (Pack Office : Word, Excel, Power point) et de traitement et gestion de données

Desirables:

- Des expériences antérieures avec l'UNICEF sur le même domaine sont un atout
- Une expérience avérée dans l'élaboration de système de collecte de données ou de la protection de l'enfant, ou de la protection en situation humanitaire est un des atouts

Pendant la période de consultation, des déplacements seront nécessaires. Les frais de voyage seront pris en charge par l'UNICEF.